RCS: DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00261

Numéro SIREN: 344 713 839

Nom ou dénomination : BENVIC SAS

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt 6247

COMPTES ANNUELS 2020

BENVIC SAS 57 AVENUE DE TAVAUX 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

CERTIFIES CONFORMES

par M. Luc MERTENS, Inds: don +

le 02/06/2021

Luc MERTENS
Président



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Adı	esse	de l'entreprise 57 avenue de Tavaux 21800	CHEVI	GNY SAINT SAUVEUR			Durée de l'exercie	ce précédent* 12
Nu	néro	SIRET* 3 4 4 7 1 3 8 3	9 0	0 0 2 7				Néant *
							Exercice N clos le, 31122020	N-I 31122019
				Brut 1	Amo	ortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA		Mark.	as in a second		
	LES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	PORE	Frais de développement *	CX		cQ			
	INCOR	Concessions, brevets et droits similaires	AF	823 309	AG	396 218	427 091	140 2
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial (1)	AH	876 581	AI	876 581		
	BILISA	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Ï	IMMO	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		АМ			
	LES	Terrains	AN	985 149	AO	145 770	839 379	524 7
ISÉ*	POREL	Constructions	AP	7 969 512	AQ	5 315 911	2 653 601	2 769 6
10BII	S COR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	39 609 352	- I`⊢	33 301 975	6 307 377	6 759 0
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	402 966		314 118	88 848	80 4
	OBILIS	Immobilisations en cours	AV	997 082	AW		997 082	1 555 5
	IMM	Avances et acomptes	AX		AY			
	\$(2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	cs		CT			
	CIERE	Autres participations	CU	29 693 629	cv		29 693 629	29 724 5
	MMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	24 456 260	BC		24 456 260	7 820 0
	NOIL	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	BILISA	Prêts	BF	16 677 890	BG		16 677 890	20 505 7
	IMMC	Autres immobilisations financières*	ВН	3 300	BI		3 300	3 2
		TOTAL (II	BJ	122 495 036	вк	40 350 577	82 144 459	69 883 2
		Matières premières, approvisionnements	BL	3 980 313	вм	689 238	3 291 075	3 269 9
		En cours de production de biens	BN		во			
	STOCKS	En cours de production de services	BP		BQ			
	ST(Produits intermédiaires et finis	BR	4 421 920	BS	409 412	4 012 508	3 886 9
ANT		Marchandises	ВТ	191 449	BU		191 449	106 0
ACTIF CIRCULANT		Avances et acomptes versés sur commandes	-	3 635	BW		3 635	27 1
TF CI	S	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 836 658	BY	200 143	12 636 515	10 704 9
AC.	CREANCES	Autres créances (3)	BZ	22 013 794	CA		22 013 794	15 760 0
	CR.	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		cc		3.12.12.1	
	RS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :			CE			
	DIVERS	Disponibilités	CF	2 019 256	CG		2 019 256	2 107 6
	-	Charges constatées d'avance (3)*	СН	69 498	CI		69 498	
	Ľ.	TOTAL (III	-	45 536 527	CK	1 298 793	44 237 733	35 862 7
otes	régularisation		cw				101.120	
Comi	régula) CM					
	de		CN	14 186	27		14 186	3 1
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI		168 045 750	1A	41 649 370	126 396 380	105 749 0
Rer	ivois :	(1) Dont droit au bail :	1.000	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Cla		réserve Immobilisations :		Stoc			Créances :	



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dé	signa	tion de l'entreprise SAS BENVIC			Néant *
				Exercice N	Exercice N – 1
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	52 634 955	41 842 455
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC		
		Réserve légale (3)	DD	696 973	548 054
j	ES	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
(CAPITAUX PROPRES	Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF	35 878	35 878
	JXP	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'ocuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	437 408	437 408
	TIA	Report à nouveau	DH	3 124 637	3 495 163
	CAP	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 341 929	2 978 393
		Subventions d'investissement	DJ		
		Provisions réglementées *	DK	5 527 261	5 072 681
		TOTAL (I)	DL	63 799 042	54 410 033
spi		Produit des émissions de titres participatifs	DM	33.000,12	51410 000
es for	opres	Avances conditionnées	DN		
Autres fonds	pr	TOTAL (II)	DO		
_	_	Provisions pour risques	DP	14 186	3 107
rision	harge	Provisions pour charges	DQ	438 084	477 849
Pro	et charges	TOTAL (III)	DR	452 271	480 956
		Emprunts obligataires convertibles	DS	.022.1	100 000
		Autres emprunts obligataires	DT		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41 301 604	29 435 529
S	F	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 200	3 200
TTEG (4)	11.3	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Tad		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 663 664	14 834 941
		Dettes fiscales et sociales	DY	2 882 831	2 954 263
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	225 304	617 093
		Autres dettes	EA	1 658 199	2 681 784
Con rég	npte ul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	409 930	229 854
		TOTAL (IV)	EC	62 144 734	50 756 667
		Ecarts de conversion passif*	ED	331	101 440
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	126 396 380	105 749 098
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
SI	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 855 721	21 330 971
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désign	nation de l'e	ntreprise : SAS BENVIC							Néant *
						Exercice N			
				France	liv	Exportations et aisons intracommunautaires		Total	Exercice (N – 1)
	Ventes de	e marchandises*	FA	645 725	FB	262 826	FC	908 552	1 079 728
	D. 1. ()	biens *	FD	37 733 620	FE	39 090 385	FF	76 824 006	86 375 779
NO	Productio	n vendue { services *	FG	3 068 993	FH	876 948	FI	3 945 941	3 985 292
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres	d'affaires nets *	FJ	41 448 340	FK	40 230 160	FL	81 678 501	91 440 800
PLOF	Production	on stockée*					FM	2 336 166	1 411 174
) EX	Production	on immobilisée*					FN	167	6 680
ITLS	Subvention	ons d'exploitation					FO		
ODO	Reprises	sur amortissements et provi	sions,	transferts de charges* (9)			FP	208 309	250 016
PR	Autres pr	oduits (1) (11)					FQ	2 456	64 299
				Total des p	rodu	its d'exploitation (2) (I)	FR	84 225 600	93 172 971
	Achats de	e marchandises (y compris d	lroits	de douane)*			FS	913 519	1 061 684
	Variation	de stock (marchandises)*					FT	(36 072)	29 969
	Achats de	e matières premières et autre	es app	rovisionnements (y comp	ris dr	oits de douane)*	FU	54 235 169	61 498 804
⊢ æ	Variation	de stock (matières première	es et a	approvisionnements)*			FV	1 952 364	1 030 478
TION	Autres ac	hats et charges externes (3)	(6 bi	s)*			FW	13 671 571	13 965 546
OITA	Impôts, ta	axes et versements assimilés	s*				FX	850 788	860 940
XPL(Salaires e	et traitements*					FY	4 824 898	4 960 000
S D'E	Charges	Charges sociales (10)						2 689 464	2 238 635
CHARGES D'EXPLOITATION	S	Sur immobilisations = -	dotati	ons aux amortissements*			GA	1 692 132	1 726 816
СНА	DOTATIONS		dotati	ons aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotation	ns aux provisions*				GC	436 600	102 532
	DE	Pour risques et charges : d	dotations aux provisions					36 528	64 561
	Autres ch	narges (12)					GE	170 963	103 103
				Total des	charg	es d'exploitation (4) (II)	GF	81 437 928	87 643 074
	ÉSULTAT	D'EXPLOITATION (I - II)				GG	2 787 672	5 529 897
opérations en commun	Bénéfice	attribué ou perte transférée	k			(III)	GH		
opé en c	Perte sup	portée ou bénéfice transféré	*			(IV)	GI		
S	Produits	financiers de participations	(5)				GJ		
PRODUITS FINANCIERS	Produits	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						1 080 189	738 646
NAN	Autres in	térêts et produits assimilés ((5)				GL	1 488	3 463
TS FI	Reprises	sur provisions et transferts o	de cha	arges			GM	3 107	19 225
IDQ(Différenc	es positives de change					GN	3 422	36 769
PR(Produits	nets sur cessions de valeurs	mobi	lières de placement			GO		
<i>(</i>)				Tot	al de	s produits financiers (V)	GP	1 088 208	798 105
IERE	Dotations	s financières aux amortissen	nents	et provisions*			GQ	14 186	3 107
JANC	Intérêts e	Intérêts et charges assimilées (6)						1 804 921	1 250 412
CHARGES FINANCIERES	Différenc	fférences négatives de change						37 996	34 074
ARGE	Charges	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
				Tota	ıl des	charges financières (VI)	GU	1 857 104	1 287 594
	=	FINANCIER (V - VI)		*			GV	(768 895)	(489 489)
3 - R	RESULTAT	COURANT AVANT IMP				ernant cette rubrique sont données	GW	2 018 776	5 040 408 di 25 mai 2021 à 09h22

1)	COMPTE	D

מ	esigna	ition de	Tentreprise SAS BENVIC				Néant L_J
					Exercice N	E	xercice N - 1
	LS	Produ	its exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
SIII	EXCEPTIONNELS	Produ	its exceptionnels sur opérations en capital *	нв	1 000	0	
ROD	EPTI	Repri	ses sur provisions et transferts de charges	НС	480 403	2	486 370
	EXC		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	481 40	2	486 370
	LLES	Char	es exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
PCES	EXCEPTIONNELLES	Char	es exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			4 825
VHJ		Dotai	ions exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	934 98	2	786 124
	EXC		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН	934 98	2	790 949
4	- RÉ	SULT	AT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	н	(453 57	9)	(304 579)
P	articip	ation o	es salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	(19 13	0)	426 147
Iı	mpôts	sur les	bénéfices * (X)	НК	242 39	7	1 331 288
			TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	85 795 21	1	94 457 447
			TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	84 453 28	2	91 479 053
5	- BI	ÉNÉFI	CE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	1 341 92	9	2 978 393
	(1)	Don	produits nets partiels sur opérations à long terme	но			
	(2) [Oont (produits de locations immobilières	НУ			
	(2)1	Juli	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	17	4	19 369
	(2) 1	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
	(3)1	Dont	- Crédit-bail immobilier	НQ			
	(4)	Don	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	141 18	5	574
	(5)	Don	produits concernant les entreprises liées	1J	1 080 18	9	738 646
	(6)	Don	intérêts concernant les entreprises liées	1K	11 05	0	24 642
	(6bis)	Don	dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	НХ			
	(6ter)	Don	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Don	amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
S	(9)	Don	transferts de charges	A1	77 68	5	37 290
RENVOIS	(10)	Don	cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
RE		Don	montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Don	redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12)	Don	redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13)		rimes et cotisations facultatives A6 obligatoires	_		400	
			facultatives Madelin plans d'épargne		Itatives aux nouveaux lte	8	
	(7)		en annexe): des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7)	et le		xercice N	
	amo	rtis	sements dérogatoires		Charges exceptionnelles 865 59		oduits exceptionnels 480 402
			on pour hausse de prix		69 39		700 702
	ces	sior	s immos				1 000
					IC.		
	(8)	Détail	les produits et charges sur exercices antérieurs :			xercice N	
			ents		Charges antérieures	_	roduits antérieurs
	-	ul C				1	
		ul C				2	
	-		projet investissement GEFIPH		140 33	4	174
					1	I	174

Les comptes annuels ont été arrêtés le 31 mars 2021 par le Président.

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Benvic SAS produit et commercialise des mélanges en poudre ou en granulés, à base de PVC, pour des domaines d'application aussi variés que le bâtiment, la câblerie, l'emballage, les transports de fluides, l'électrotechnique et l'automobile.

Benvic SAS est détenue, depuis le 27 décembre 2017, à 100% par Benvic Group SAS, qui a acquis l'ensemble des titres de la société Benvic SAS auprès de PVC Compound Holding SARL (Groupe Opengate Capital).

1.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers de la société BENVIC SAS ont étés préparés sur la base de la continuité d'activité. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Sur la période du premier confinement, la société BENVIC SAS a réorganisé l'activité pour préserver la sécurité sanitaire de tous ses collaborateurs et mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver la structure et la trésorerie de la société avec, notamment, le recours limité au chômage partiel et une vigilance particulière portée sur les encaissements clients.

Au cours de l'exercice 2020 Benvic SAS a augmenté ses ressources financières d'une part en bénéficiant d'augmentations de capital pour un montant total de K€ 10 793 et d'autre part par le tirage de lignes de crédit pour un montant total de K€ 41 300. Ces ressources ont permis de financer différentes opérations détaillées ci-dessous.

En septembre 2020, Benvic SAS a augmenté le montant de sa participation dans Benvic SRL (créances rattachées à une participation) pour un montant total de K€ 16 636 afin de financer l'acquisition de Luc & Bel SRL par Benvic SRL.

Par ailleurs, sur l'exercice 2020, l'avance en compte courant octroyée à Benvic SRL par Benvic SAS a augmenté de K€ 5 960 pour atteindre le montant de K€ 14 100 au 31/12/2020, cela a notamment permis de financer les remboursements des dettes suivantes : K€ 5 813 vis à vis de PVC EUROPE GROUP SARL (LU), et de K€ 3 981 liée à l'acquisition de Modenplast Medical SRL.

En date du 21 décembre 2020, Benvic SAS a octroyé un prêt de K€ 1 400 à la société Dugdale Limited, filiale à 100 % de la société Dugdale Compounds Limited, elle-même filiale à 100 % de BENVIC SAS.

2. REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 ainsi que du Règlement ANC n°2014-03 du 15 octobre 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement 2016-07, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

De manière générale, les évaluations sont faites en coûts historiques.

Des tests de dépréciation sont effectués tous les ans à la clôture des comptes sur les actifs lorsqu'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur (perte de marché, baisse de volume, réduction de la durée de vie des produits, rupture technologique, mode d'utilisation des machines, rentabilité inférieure aux prévisions...). Une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté si la valeur actuelle (valeur vénale ou valeur d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (immobilisations générées en interne).

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée estimée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Le mode d'amortissement considéré comme économiquement justifié est le mode linéaire pour toutes les immobilisations de la société (cf. tableau ci-dessous).

Sur le plan fiscal, la société a opté pour le mode d'amortissement dégressif pour les biens susceptibles d'en bénéficier. L'écart entre l'amortissement économique (linéaire) et l'amortissement fiscal est comptabilisé au compte de résultat en élément exceptionnel et au passif du bilan en amortissements dérogatoires (inclus dans les provisions réglementées).

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges au moment où ils sont encourus.

Durées et modes d'amortissements actuellement pratiqués

Immobilisations incorporelles & corporelles	Amortissements		
	Durée de vie	Mode	
Fonds commercial et marque	-	-	
Brevets	20 ans	L	
Logiciels	1 à 5 ans	L	
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	L	
Terrains	-	-	
Agencements et aménagement de terrains	10 à 30 ans	L	
Bâtiments	10 à 30 ans	L	
Agencements et aménagements de bâtiments	10 à 30 ans	L	
Matériels de production	5 à 20 ans	L	
Outillages industriels	5 à 20 ans	L	
Matériels de bureau et informatique	3 à 15 ans	L	
Matériels de transport	5 ans	L	

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée, si nécessaire, de manière à ramener la valeur nette comptable des titres de participation à leur valeur d'usage. Celle-ci est généralement déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives d'évolution. Les perspectives d'évolution sont estimées sur la base de cash-flows projetés actualisés en utilisant des hypothèses de croissance et de rentabilité déterminées par le management.

2.4 STOCKS

Les stocks de matières premières et de consommables sont valorisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les encours de fabrication et les produits finis sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré au prix de revient complet de production qui inclut :

- Les matières premières consommées,
- Les charges directes et indirectes de production,
- Les amortissements des biens qui concourent à la production.

Les frais financiers sont exclus de la valeur des stocks.

Dépréciation sur stocks

La dépréciation concerne les stocks de matières premières, d'en-cours et de produits finis qui ne sont plus ou difficilement utilisables.

La société calcule quatre types de dépréciation des stocks :

- Une dépréciation pour défaut de qualité sur les matières premières, les produits semi-finis, les produits finis et les marchandises :
- -Pour les produits Hors Normes à Recycler (HR), une provision à hauteur de 40% de la valeur des produits est constituée,
- -Pour les produits Hors Normes à Vendre (HV), une provision à hauteur de 50% de la valeur des produits est constituée.
 - Une dépréciation pour rotation lente sur les matières premières, les produits semi-finis, les produits finis et les marchandises :
- -Si les produits n'ont pas été mouvementés sur les 6 derniers mois une provision à hauteur de 25% de la valeur des produits est constituée,
- -Si les produits n'ont pas été mouvementés sur les 12 derniers mois une provision à hauteur de 50% de la valeur des produits est constituée,
- -Si les produits n'ont pas été mouvementés sur les 24 derniers mois une provision à hauteur de 100% de la valeur des produits est constituée,
 - Une dépréciation pour rotation lente sur articles génériques et techniques :
- -Sans consommation et entrée sur les 3 derniers exercices, une provision est constituée sur la totalité du stock.
- -Sans consommation sur les 3 derniers exercices, et avec des entrées en stock lors du 1er exercice, une provision est calculée sur la totalité du stock.
- -En cas de consommations sur les 3 derniers exercices, une provision est calculée sur le stock excédent la moyenne de consommation des 3 derniers exercices plus une pièce (sur les articles dont l'unité est "PC").
 - Une dépréciation pour marges négatives

Une dépréciation est calculée lorsque le prix de vente est inférieur au prix de revient de l'article.

2.5 CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, et notamment pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

2.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.7 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE ET ASSIMILES

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite et retraite chapeau article 39 (plan fermé au 01/01/1993) ne sont pas comptabilisés au bilan.

L'évaluation est faite chaque année à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Les hypothèses actuarielles communes à ces deux régimes sont les suivantes pour 2020 :

Taux d'actualisation: 0,75 %

Taux d'inflation: 2 %

Taux de croissance des salaires : 3 %

Taux de revalorisation des rentes (régime art.39): 1,75 %

Taux de charges sociales : 50 %

Age de départ à la retraite : Age taux plein Sécurité Sociale

Taux de rotation du personnel est de 0 à 2,3 % selon l'âge du salarié;

2.8 PROVISION POUR HAUSSE DE PRIX

La provision est calculée selon les règles fiscales en vigueur.

3. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (TABLEAUX N°2054 ET N°2055)

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, logiciels et fonds commercial pour une valeur brute de K€ 1 700 au 31 décembre 2020 contre K€ 1 331 au 31 décembre 2019. La valeur nette de ces immobilisations incorporelles s'élève à K€ 427 au 31 décembre 2020 contre K€ 140 au 31 décembre 2019.

La dotation aux amortissements s'est élevée à K€ 82 sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2020, la société a confirmé les dépréciations exceptionnelles sur les actifs incorporels (fonds de commerce apporté par Solvay en 1998 concernant l'activité flacon alimentaire), comptabilisées pour un montant de K€ 877 consécutifs aux tests de dépréciations effectués en 2013.

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (TABLEAUX N°2054 ET N°2055)

La valeur brute des immobilisations corporelles au 31 décembre 2020 est de K€ 49 964 contre K€ 49 238 au 31 décembre 2019. La valeur nette des immobilisations corporelles au 31 décembre 2020 s'élève à K€ 10 886 contre K€ 11 689 au 31 décembre 2019.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont élevées à $K \in 807$ et la dotation aux amortissements à $K \in 1611$.

Les sorties d'immobilisations se sont élevées à K€ 81 en valeur brute. Les amortissements afférents aux éléments corporels sortis de l'actif s'élèvent à K€ 81.

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES (TABLEAUX N°2054 ET N°2055)

Titres de participation

Au 31 décembre 2020 suite aux acquisitions effectuées au cours des derniers exercices, Benvic SAS détient les titres de participations suivants :

	Benvic SRL	Benvic IBE SL	ALFA PVC Sp. Zo.o.	Dugdale (conso.)	Ereplast SAS	Benvic SRL (BE)	Europe GER
Capital	654 344 €	9 847 800 €	368 380 €	354 007 €	10 000 €	18 600 €	GmbH
Réserves	29 093 928 €			1 566 117 €		.0000	
Report à nouveau	0 €	0 €	0 €				_ = 555 5
Quote-part du Capital détenu	100%	100%	100%	0€	02 020 0		00 101 0
Valeur comptable Brute	1 503 442 €			100%	100,0	,	100%
Valeur comptable Nette	1 503 442 €		- 100 000 0	14 825 179 €		1€	1 €
Prêts - avances	177		3 405 598 €	14 825 179 €	1 190 515 €	1€	1€
Cautions et avals donnés	41 106 261 €	5 450 000 €	3 250 000 €	8 000 000 €	760 000 €	0 €	0€
	0.€	0 €	0 €	0 €	0€	0 €	
Chiffre d'affaires	40 699 572 €	44 232 112 €	10 157 818 €	34 374 299 €			
Résultat courant avant impôts	1 788 300 €	1 723 386 €	-213 066 €	533 770 €		29 350 €	
Résultat net comptable	1 871 995 €	1 299 459 €	-390 992 €	427 016 €	30 020 0		
Effectif	53	85	40		34 804 €	15 424 €	10 816 €
Dividendes encaissés	0€	0€	67.2	127	6	2	1
	0.0	0.6	0 €	0 €	0 €	0 €	0€

Prêts

Il s'agit, d'une part, des prêts consentis aux filiales pour un montant de K€ 16 550 et, d'autre part, de prêts accordés à des organismes tiers pour un montant de K€ 127.

Autres immobilisations financières

Ce sont les dépôts et cautionnements qui figurent pour la valeur versée aux tiers concernés, soit K€ 3.

3.4 STOCKS

Au 31 décembre 2020, les valeurs de stocks se décomposent de la façon suivante :

		31/12/2020		31/12/2019		
K€	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières, approvisionnements	3 980	689	3 291	3 906		3 270
Produits intermédiaires et finis	4 422	409	4 013	4 167	280	3 887
Marchandises	191	0	191	106		106
TOTAL	8 593	1 098	7 495	8 179	916	7 263

3.5 CREANCES D'EXPLOITATION (TABLEAU N°2057)

La valeur brute des créances d'exploitations s'élève à K€ 34 850 au 31 décembre 2020 contre K€ 26 465 au 31 décembre 2019.

Elles sont toutes exigibles à moins d'un an.

En K€	31/12/2020
Créances clients et autres créances	15 737
Créances client et autres créances entreprises liées directement (intercos)	
TOTAL (Intercos)	19 113 34 850

La dépréciation des créances douteuses s'élève à K€ 200 au 31 décembre 2020 contre K€ 0 au 31 décembre 2019.

Détail des produits à recevoir

K€	31/12/2020
Afférents à des comptes autres créances (notes de crédit fournisseurs)	1 215
Afférents à l'administration fiscale	238
Afférents à des comptes clients et comptes rattachés (factures à établir)	7
TOTAL	1 460

3.6 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Nature de charges en €	31/12/2020
- Ecart de conversion actif	14 187
- Honoraires versés	69 498
TOTAL	83 685

L'ensemble des comptes de régularisation d'actif a une nature d'exploitation.

3.7 CAPITAUX PROPRES

Capital social

Par décision de l'associé unique BENVIC GROUP SAS, le capital social de la société Benvic SAS a été augmenté de K€ 10 793 par l'émission de 719 500 actions à 15 € chacune en date du 3 septembre 2020.

Le capital social s'élève donc à K€ 52 635 et il est composé de 3 508 997 actions d'une valeur nominale de 15 € chacune.

Au 31 décembre 2020, la société BENVIC SAS est détenue à 100% par la société BENVIC GROUP SAS dont le siège social est situé 57, Avenue de Tavaux 21800 Chevigny-Saint-Sauveur (France).

Réserves et report à nouveau

Suite à la décision de l'associé unique du 25 mai 2020, le résultat 2019 de K€ 2 978 a été affecté pour K€ 149 en réserves légales, qui se montent désormais à K€ 697, et pour K€ 2 829 au compte report à nouveau, qui se monte à K€ 6 325 après cette affectation.

Suite à la décision de l'associé unique du 21 septembre 2020, $K \in 3$ 200 sont affectés du compte report à nouveau au compte autres réserves. Le compte report à nouveau est ainsi porté à $K \in 3$ 125 et le compte autres réserves est porté à $K \in 3$ 637. Il est aussi décidé de procéder à une distribution exceptionnelle de $K \in 3$ 200 prélevée sur le compte autres réserves dont le solde ressort à $K \in 437$.

Provisions réglementées

K€	Solde 31/12/2019	Dotations 2020	Reprises 2020	Solde 31/12/2020
PHP	220	69		289
Amortissements dérogatoires	4 853	866	l "l	5 238
TOTAL	5 073	935	480	5 527

Variations des Capitaux Propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2019	54 410
Augmentation du Capital Social	10 793
Distribution de réserves	- 3 200
Résultat de l'exercice	1 342
Variation des provisions réglementées	455
Capitaux propres au 31 décembre 2020	— 63 800

3.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Poste	Provisions (en K€)	Solde 31/12/2019	Dotation 2020	Uilisation 2020	Reprise 2020	Solde 31/12/2020
1	Médaille du travail	413	4	11	56	350
2	Autres risques	9	33	9	0	33
3	Pour risques fiscaux	55	0	0	0	55
4	Pour pertes de change	3	14	0	3	14
	TOTAL	481	51	20	59	452

Provisions pour risques

Les provisions pour risques (tableau 2056) se montent à K€ 14 et correspondent au poste 4 du tableau cidessus.

Provisions pour charges

Les provisions pour charges se montent à $K \in 438$ et correspondent notamment aux engagements pour médailles du travail pour $K \in 350$ (poste 1 du tableau ci-dessus), ainsi que des postes 2 et 3 du tableau ci-dessus pour un total de $K \in 88$.

3.9 DETTES (TABLEAU N°2057)

Les dettes s'élèvent à K€ 62 145 au 31 décembre 2020 contre K€ 50 757 au 31 décembre 2019.

Dettes financières

Les dettes financières, qui s'élèvent à K€ 41 305, se décomposent de la manière suivante :

- K€ 41 302 en dettes financières vis-à-vis d'établissements financiers dont K€ 2 755 à moins d'un an, K€ 11 013 à plus d'un an et cinq ans au plus et K€ 27 534 à plus de cinq ans.
- K€ 3 de dépôt reçu d'un tiers à plus de cinq ans.

Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation, composées des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales ainsi que des autres dettes, représentent K€ 20 430 au 31 décembre 2020 contre K€ 21 089 au 31 décembre 2019.

En K€	31/12/2020	Eché	ance	
		- 1 an	+ 1 an	
Dettes fournisseurs, sociales et fiscales	19 642	19 642		
Dettes fournisseurs liés directement (interco)	788	788		

Produits constatés d'avance

Le retraitement du chiffre d'affaires lié aux Incoterms (transfert de propriété) amène à enregistrer des produits constatés d'avance pour K€ 410.

Détail des charges à payer

K€	31/12/2020
Afférents à des comptes de dettes financières	2
Afférents à des comptes fournisseurs	1 256
Afférents à des comptes de dettes fiscales et sociales	
Afférents à des comptes autres dettes (notes de crédit clients)	1 315
TOTAL	1 658
IOIAL	4 230

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de K€ 81 678 se ventile de la façon suivante :

ventes en France : K€ 41 448
ventes à l'étranger : K€ 40 230

Transferts de charges

K€	31/12/2020
Transferts de charges avantages en nature	31
Récupération de charges relatives au personnel	0
Récupération de frais à charges des compagnies d'assurance	47
TOTAL	78

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de recherche et développement enregistrés en charge se sont élevés à K€ 1 664.

4.2 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à K€ 1 088 correspondant essentiellement à :

- K€ 2 d'escomptes reçus des fournisseurs,
- K€ 3 de reprises sur provisions pour pertes de change
- K€ 3 de différences positives de change,
- K€ 1 080 d'intérêts

Charges financières

Les charges financières s'élèvent à K€ 1 857 et se répartissent de la façon suivante :

- K€ 386 d'escomptes accordés aux clients,
- K€ 38 de différences négatives de change,
- K€ 14 de dotations sur provisions pour pertes de change
- K€ 1 380 d'intérêts sur emprunts,
- K€ 39 d'intérêts de caution bancaire

4.3 OPERATIONS EXCEPTIONNELLES

Produits exceptionnels

Les $K \in 481$ de produits exceptionnels sont des reprises sur amortissements dérogatoires ($K \in 480$), de provisions pour hausses de prix ($K \in 0$), et de produits de cessions de biens immobilisés ($K \in 1$).

Charges exceptionnelles

Les K€ 935 comprennent essentiellement :

- K€ 866 de dotations aux amortissements dérogatoires
- K€ 69 de dotations aux provisions pour hausses de prix,
- K€ 0 de valeur nette comptable d'éléments d'actifs cédés.

4.4 IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les sociétés en 2020 se monte à K€ 242 dont l'origine se répartit de la façon suivante :

K€	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 019	394
Résultat exceptionnel (et participation)	-434	-151
Résultat comptable	1 584	242

4.5 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Les éléments liés à des dispositions fiscales particulières entraînant un décalage d'imposition (Voir § 3.7 provisions réglementées) conduisent à un allègement fiscal futur de K€ 1 548 ou K€ 1 382 calculé au taux de 28 % ou de 25 %.

Il n'y a pas de déficit reportable au 31/12/2020.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Voir § 3.3. Immobilisations financières

5.2 EFFECTIFS MOYENS PAR CATEGORIE

Catégories	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise	20
Employés	20
Ouvriers	2
Apprentis	5/
TOTAL	
	107

Le recours à la main d'œuvre intérimaire et au prêt de personnel s'élève à K€ 1 190.

5.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements de retraites et avantages similaires

Au 31 décembre 2020, les plans à prestations définies se présentent comme suit :

en K€		Au 31/12/2020		Au 31/12/2019			
	article 39	Indeminités départ à la retraite	Total		Indeminités départ à la retraite	Total	
Obligations à prestations définies Valeur des actifs	1 891	1 540 207	3 431	1 976		3 8	
Déficit de financement	1 887		211 3 220	16 1 960	190 1 656	3 6	

Couverture de change

En septembre 2020, Benvic SAS a mis en place des couvertures à terme pour se prémunir du risque de change:

- -KGBP 1 640 à échéance au 15/04/2021 (solde d'une couverture initiale de KGBP 3 000),
- -KGBP 3 000 à échéance au 15/07/2021,
- -KGBP 3 000 à échéance au 15/10/2021,

Le solde de cette couverture au 31/12/2020 est de KGBP 7 640 avec une perte différée de K€ 16.

Crédit-bail

Néant

Nantissement

Dans le cadre des financements mis en place le 30/09/2020, Benvic SAS a consenti le nantissement de ses comptes bancaires et des participations suivantes : BENVIC SRL (IT), BENVIC IBE SL (ES) et DUGDALE COMPOUNDS LTD (GB) au profit des prêteurs.

Garantie reçue

Suite à la mise en place de la nouvelle structure de financement de Benvic SAS, Benvic Group SAS, associé unique, s'est porté caution de Benvic SAS auprès des prêteurs pour un montant principal de K€ 96 300.

Dans le cadre d'un contrat d'énergie, Benvic SAS bénéficie d'une garantie bancaire de K€ 159 au 31 décembre 2020 dans le cadre de l'utilisation des installations liées au dit contrat.

5.5 ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Suite à l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2014 Benvic SAS n'a pas besoin de provisionner un quelconque passif environnemental.

5.7 PARTIES LIEES

La société n'a conclu avec les parties liées aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché et visée aux règlements ANC n° 2010-02 et 2010-03.

K€	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations financières :	02/12/2020	31/12/2019
- avances et acomptes sur immobilisations		
- participations -prêts	54 150	
Créances :	16 551	20 400
- créances clients et comptes rattachés - autres créances Dettes :	880 18 233	937 11 658
- emprunts et dettes financières divers - dettes fournisseurs et comptes rattachés Charges et Produits financiers :	0 788	24 3 184
produits financiers charges financières	1 080	739 25

5.8 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes enregistrés au titre du contrôle légal des comptes 2020 s'élèvent à K€ 48 (hors débours).

5.9 ELEMENTS POST-CLÔTURE

Benvic SAS, comme l'ensemble de ses concurrents, a dû faire face depuis le début de l'année à une situation exceptionnelle de rareté et de forte hausse des prix de ses principales matières premières chimiques. BENVIC SAS a évité des indisponibilités majeures de matières premières du fait de ses relations historiques avec ses fournisseurs et de son poids sur le marché. Elle est parvenue sur les premiers mois de l'année à répercuter l'essentiel de ces hausses à ses clients.

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces évènements, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces évènements.

Les conséquences de l'évènement Covid-19 sur l'exercice comptable 2020 ont été rappelées dans le paragraphe 1.2 de ces annexes. Compte tenu de ce contexte incertain, il est possible que des effets négatifs, à court ou à moyen terme, affectent notre activité et notre trésorerie sur la suite de l'exercice 2021.

6.0 COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de la Benvic SAS sont consolidés au 31 décembre 2020 selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Benvic Group SAS – 57 Avenue de Tavaux, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur (n° SIRET 83387903400027).

Justification de l'exemption d'obligation d'établissement des comptes consolidés :

La société bénéficie de l'exemption d'obligation d'établissement de comptes consolidés car les trois conditions cumulatives ci-après sont remplies :

 En application de l'article L.233-17, 1° du code de commerce, l'associé unique de la société ne s'est pas opposé à cette exemption;

 En application de l'article R.233-15, 1° du code de commerce, les comptes consolidés de l'ensemble plus grand dans lesquels la société contrôlée est incluse, sont établis en conformité avec les articles L.233-16 à L.233-28;

3. En application des articles R.233-15, 2° et 3° du code de commerce, les comptes de l'ensemble plus grand sont certifiés par un professionnel indépendant chargé du contrôle des comptes et publiés et mis à la disposition des actionnaires ou des associés de la société exemptée dans les conditions et dans les délais prévus aux articles R.225-88 et R.225-89.

7.0 IMPOT SUR LES SOCIETES

Benvic SAS est intégrée fiscalement dans un périmètre, dont la tête est Benvic Group SAS, sa société mère. Cette dernière est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La société Benvic SAS comptabilise néanmoins sa charge d'IS comme si elle était imposée séparément. La rubrique "impôt sur les bénéfices" intègre également les crédits d'impôt qui viennent en déduction de la charge d'IS. Ces derniers sont néanmoins nuls pour l'exercice 2020.

8.0 OPERATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES DIRIGEANTS

Ces informations ne sont pas communiquées car cela reviendrait à donner une information individuelle.

BENVIC SAS

Société par actions simplifiée au capital de 52 634 955 Euros Siège social : 57, avenue de Tavaux - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur 344 713 839 R.C.S. DIJON

Procès-Verbal Des décisions de l'Associé Unique du 28 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, Le 28 mai,

La société Benvic Group SAS, ayant son siège social 57, avenue de Tavaux- 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 833 879 034, représentée par Monsieur Luc Mertens, Président,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la société BENVIC SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 52 634 955 euros, ayant son siège social 57, avenue de Tavaux - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 344 713 839,

Après avoir constaté que :

- -Le cabinet KPMG SAS, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par courrier électronique en date du 11 mai 2021, est absent et excusé,
- -Monsieur Laurent Porcherot, membre titulaire et désigné du Comité Social et Economique a régulièrement été informé des présentes décisions par lettre remise en mains propres en date du 11 mai 2021,

Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- 2. Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes,
- 3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- 4. Approbation des charges non déductibles,
- 5. Affectation du résultat de l'exercice,
- 6. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- 7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- L'Associé Unique déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués au Commissaire aux Comptes et au Comité Social et Economique dans les délais prévus par la loi.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associé Unique au siège social conformément aux dispositions légales.

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

Première décision

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

L'Associé Unique approuve la proposition du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2020 font apparaître un bénéfice de $1.341.929,67 \in$, décide d'affecter 67 096,48 \in au compte Réserve légale, lequel passe de 696.973,97 \in à 764.070,45 \in après affectation et $1.274.833,19 \in$ au compte report à nouveau, lequel passe de $3.124.637,07 \in$ à $4.399.470,26 \in$.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'une distribution de dividendes est intervenue au cours des trois derniers exercices et plus précisément au cours de l'exercice 2019 pour un montant de 2.674.450,92 € et que par une décision de l'actionnaire unique en date du 21 septembre 2020, une distribution exceptionnelle de réserves pour un montant de 3 200 000,00 € a eu lieu.

Troisième décision

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code Général des Impôts, l'Associé Unique approuve les dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code, comptabilisées au 31 décembre 2020 pour un montant de 57.036,52 €.

Quatrième décision

L'Associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cinquième décision

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procèsverbal des décisions de l'Associé unique à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité et autres.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

BENVIC GROUP SAS

Luc Mertens Président



KPMG SA 51 rue de Saint Cyr 69009 Lyon

Benvic S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020 Benvic S.A.S. 57, Avenue de Tavaux - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur



KPMG SA 51 rue de Saint Cyr 69009 Lyon

Benvic S.A.S.

57, Avenue de Tavaux - 21800 Chevigny-Saint-Sauveur

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Associé unique de la société Benvic S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Benvic S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 31 décembre 2020

à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 31 décembre 2020

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier :
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 27 avril 2021 KPMG SA

Sara Righenzi de Villers Associée

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Adr	esse (de l'entreprise 57 avenue de Tavaux 21800	CHEV	IGNY SAINT SAUVEUR			Durée de l'exerci	ce précédent 12.00
Nur	néro	SIRET* 3 4 4 7 1 3 8 3 9	9 0	0 0 2 7				Néant "
							Exercice N clos le, 31122020	N-1 31122019
				Brut 1	A	Amortissements, provisions	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	LLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	RPORE	Frais de développement *	CX		cq			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Concessions, brevets et droits similaires	AF	823 309.25	AG	396 218.25	427 091.00	140 252
	ATIONS	Fonds commercial (1)	AH	876 581.85	AI	876 581.85		
	BILIS/	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	IMMC	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM			
	LES	Terrains	AN	985 149.97	AO	145 770.39	839 379.58	524 768
CISE*	PORE	Constructions	AP	7 969 512.84	AQ	5 315 911.84	2 653 601.00	2 769 675
MOBI	IS COF	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	39609352.96	AS	33301975.96	6 307 377.00	6 759 057
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	402 966.76	AU	314 118.76	88 848.00	80 408
ACTI	OBILIS	Immobilisations en cours	AV	997 082.29	AW		997 082.29	1 555 542
	IMIN	Avances et acomptes	AX		AY			
	SS (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU	29693629.49	cv		29693629.49	29724563
	S FINA!	Créances rattachées à des participations	BB	24456260.69	BC		24456260.69	7 820 010
	ATION	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	BILIS,	Prêts	BF	16677890.44	BG		16677890.44	20 505 718
	IMMG	Autres immobilisations financières*	вн	3 300.00	BI		3 300.00	3 280
-		TOTAL (II)	122495036.54	BK	40350577.05	82144459.49	69883275	
		Matières premières, approvisionnements	BL	3 980 313.44	BM	689 238.18	3 291 075.26	3 269 906
	*	En cours de production de biens	BN		во			
	STOCKS *	En cours de production de services	BP		BQ			
	ST	Produits intermédiaires et finis	BR	4 421 920.98	BS	409 412.12	4 012 508.86	3 886 959
LAN		Marchandises	BT	191 449.86	BU		191 449.86	106 026
IRCU.		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 635.00	BW		3 635.00	27 138
ACTIF CIRCULANT	ES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12836658.52	BY	200 143.00	12636515.52	10704994
AC	CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	22 013 794.60	CA		22 013 794.60	15760085
	CR	Capital souscrit et appelé, non versé	СВ		CC			
	RS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
	DIVERS	Disponibilités	CF	2 019 256.31	CG		2 019 256.31	2 107 604
		Charges constatées d'avance (3)*	СН	69 498.37	CI		69 498.37	
	uo	TOTAL (III)	CJ	45536527.08	СК	1 298 793.30	44237733.78	35862715
Comptes	arisati	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	cw					
Com	régula	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
,	de	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	14 186.93			14 186.93	3 107
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	co	168045750.55	1A	41649370.35	126396380.20	105749098
Ren	vois :	(1) Dont droit au bail :	ı	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	СР		(3) Part à plus d'un an CR	
Clau	se de	réserve té :* Immobilisations :		Stoc	ke ·		Créances :	



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dé	signa	tion de l'en	treprise SAS BENVIC			Néant *
					Exercice N	Exercice N – 1
		Capital so	cial ou individuel (1)* (Dont versé :52 634 955.00)	DA	52 634 955.00	41 842 455.00
		Primes d'e	émission, de fusion, d'apport,	DB		
		Ecarts de	réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC		
		Réserve lé	gale (3)	DD	696 973.97	548 054.30
נו	3	Réserves s	statutaires ou contractuelles	DE		
9		Réserves 1	églementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	35 878.10	35 878.10
SEGGO ATTA TITA S	1 4 1	Autres rés	(Dont réserve relative à l'achat	DG	437 408.00	437 408.00
Į	Y I	Report à n	-	DH	3 124 637.07	3 495 163.38
	3	RÉSULT	AT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 341 929.67	2 978 393.36
		Subventio	ns d'investissement	DJ		
		Provisions	réglementées *	DK	5 527 261.01	5 072 681.41
			TOTAL (I)	DL	63799042.82	54410033.55
spu	,	Produit de	s émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds	o Idou	Avances c	onditionnées	DN		
Autı	3		TOTAL (II)	DO		
ns se	. s	Provisions	pour risques	DP	14 186.93	3 107.59
Provisions	harge	Provisions	pour charges	DQ	438 084.50	477 849.00
Pro	etc		TOTAL (III)	DR	452 271.43	480 956.59
		Emprunts	obligataires convertibles	DS		
		Autres em	prunts obligataires	DT		
		Emprunts	et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	41 301 604.50	29435529.22
5		Emprunts	et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 200.00	3 200.00
TTES (A)		Avances e	t acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
DE		Dettes fou	rnisseurs et comptes rattachés	DX	15663664.61	14834941.92
		Dettes fisc	ales et sociales	DY	2 882 831.97	2 954 263.71
		Dettes sur	immobilisations et comptes rattachés	DZ	225 304.27	617 093.30
		Autres det	tes	EA	1 658 199.02	2 681 784.58
Con rég	ipte ul.	Produits c	onstatés d'avance (4)	EB	409 930.49	229 854.85
			TOTAL (IV)	EC	62144734.86	50756667.58
		Ecarts de	conversion passif* (V)	ED	331.09	101 440.97
			TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	126396380.20	105749098.69
	(1)	Écart de re	sévaluation incorporé au capital	1B		
Ī			Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
SIC	(2)	Dont {	Ecart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
RE	(3)	Dont réser	ve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et p	oroduits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20855721.79	21330971.36
	(5)	Dont conc	ours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire of du Code	obligatoire (article e général des impô	: 53 A its)							
Désign	nation de l'e	entreprise : SAS BENVIO	<u>C</u>			_			Néant *
						Exercice N			- ' (N 1)
				France	liv	Exportations et raisons intracommunautaires		Total	Exercice (N – 1)
	Ventes d	e marchandises*	FA	645 725.95	FB	262 826.78	FC	908 552.73	1 079 728.64
	Productiv	biens *	FD	37733620.31	FE	39090385.98	FF	76824006.29	86375779.74
NO	Production vendue services		FG	3 068 993.81	FH	876 948.17	FI	3 945 941.98	3 985 292.35
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres	d'affaires nets *	ts* FJ 41448340.07 FK 40230160.93					81 678 501.00	91440800.73
PLOI	Production	on stockée*			FM	2 336 166.36	1 411 174.64		
OEX	Production	on immobilisée*					FN	167.20	6 680.05
I STI	Subventi	ions d'exploitation					FO		
ODL	Reprises	sur amortissements et prov	/isions, tr	ansferts de charges* (9))		FP	208 309.75	250 016.94
PR	Autres pi	roduits (1) (11)					FQ	2 456.46	64 299.56
				Total des p	rodu	uits d'exploitation (2) (I)	FR	84225600.77	93172971.92
	Achats d	e marchandises (y compris	droits de	douane)*			FS	913 519.48	1 061 684.34
	Variation	n de stock (marchandises)*					FT	(36 072.23)	29 969.79
	Achats d	e matières premières et auti	res appro	visionnements (y comp	ris dro	oits de douane)*	FU	54235169.34	61498804.52
7	Variation	n de stock (matières premiè	res et app	FV	1 952 364.40	1 030 478.67			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres ac	chats et charges externes (3)	(6 bis)*	FW	13671571.99	13965546.8			
)ITA	Impôts, t	axes et versements assimilé	és*	FX	850 788.70	860 940.0			
XPLC	Salaires 6	et traitements*		FY	4 824 898.20	4 960 000.3			
) D'E	Charges	sociales (10)			FZ	2 689 464.01	2 238 635.9		
RGE	SION	Z O Sur immobilisations					GA	1 692 132.21	1 726 816.5
CHA	DOTATIONS D'EXPLOITATION		- dotation	s aux provisions*			GB		
	XPLO	Sur actif circulant : dotati	ions aux p	provisions*			GC	436 600.36	102 532.7
	D'E	Pour risques et charges : o	dotations	aux provisions			GD	36 528.50	64 561.0
	Autres ch	harges (12)					GE	170 963.78	103 103.1
				Total des	charg	ges d'exploitation (4) (II)	GF	81437928.74	87 643 074.0
	ÉSULTAT	T D'EXPLOITATION (I - I	II)				GG	2 787 672.03	5 529 897.9
opérations en commun	Bénéfice	attribué ou perte transférée	e*			(III)	GH		
opéra en co	Perte sup	pportée ou bénéfice transfér	ié*			(IV)	GI		
- X	Produits	financiers de participations	s (5)				GJ		
CIER	Produits	des autres valeurs mobilière	es et créa	nces de l'actif immobil	isé (5)	GK	1 080 189.92	738 646.3
NAN	Autres in	ntérêts et produits assimilés	(5)				GL	1 488.62	3 463.6
PRODUITS FINANCIERS	Reprises	sur provisions et transferts	de charg	es			GM	3 107.59	19 225.6
DUII	Différenc	ces positives de change					GN	3 422.48	36 769.4
PRO	Produits	nets sur cessions de valeurs	s mobiliè	res de placement			GO		
				Tot	tal des	s produits financiers (V)	GP	1 088 208.61	798 105.0
CHARGES FINANCIERES	Dotation	s financières aux amortisses	ments et	provisions*			GQ	14 186.93	3 107.5
ANCI	Intérêts e	et charges assimilées (6)					GR	1 804 921.13	1 250 412.6
S HIN.	Différenc	ces négatives de change					GS	37 996.32	34 074.7
RGE	Charges	nettes sur cessions de valeu	ırs mobili	ières de placement			GT		
СНА				Tota	ıl des	charges financières (VI)	GU	1 857 104.38	1 287 594.9
2 - R	ÉSULTAT	T FINANCIER (V - VI)					GV	(768 895.77)	(489 489.8
- 3 - R ¹	ÉSULTAT	T COURANT AVANT IMI	PÔTS (I	- II + III - IV + V - VI)	_		GW	2 018 776.26	5 040 408.0

DGFiP N° 2053 2020

го	du Code	général d	(and the 35 A is simples) 4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCIO	CE	(suite)	GFIF 1 \ 2033 20 2
D	ésigna	tion d	e l'entreprise SAS BENVIC			Néant *
					Exercice N	Exercice N - 1
	્ર	Prod	uits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
STIC	NNE	Prod	uits exceptionnels sur opérations en capital *	нв	1 000.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	EPTIC	Reprises sur provisions et transferts de charges			480 402.40	486 370.00
_	EXC		Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	481 402.40	486 370.00
	LES	Chai	ges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	не		
סבטם	NNE	Char	ges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 825.00
CHARGES		Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			934 982.00	786 124.67
	EXC		Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	нн	934 982.00	790 949.67
4	- RÉ	SUL	ΓΑΤ EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ш	(453 579.60)	(304 579.67
P	articip	ation	des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	(19 130.01)	426 147.01
I	mpôts	sur les	bénéfices * (X)	нк	242 397.00	1 331 288.00
			TOTAL DES PRODUITS $(I + III + V + VII)$	HL	85795211.78	94 457 447.00
			$ TOTAL \ DES \ CHARGES \ (II+IV+VI+VIII+IX+X) $	НМ	84453282.11	91479053.64
5	- BI	ÉNÉF	ICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	1 341 929.67	2 978 393.36
	(1)	Dor	nt produits nets partiels sur opérations à long terme	но		
	(2) I	Sont	produits de locations immobilières	HY		
	(2) 1	Oont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	174.80	19 369.44
	(2) I	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	(3) 1	JOIIL	– Crédit–bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	141 185.04	574.88
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1 080 189.92	738 646.33
	(6)	Dor	t intérêts concernant les entreprises liées	1K	11 050.00	24 642.00
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				
	(6ter)	Dor	at amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dor	at amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
SI	(9)	Dor	it transferts de charges	A1	77 685.18	37 290.96
RENVOIS	(10)	Dor	t cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
REI		Dor	t montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5			
	(11)	Dor	t redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12)	Dor	at redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13)	Dont comp	primes et cotisations lémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations plans d'épargne r		tatives aux nouveaux A8	B
	(7)		e en annexe):		<u> </u>	rcice N
			(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7)	t le	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			ssements dérogatoires ion pour hausse de prix		865 591.00 69 391.00	
	_		ns immos		09 391.00	1 000.00
					Exe	proice N
			des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs	
	RFA clients régul CVAE				847.44 1.00	
	_	ul (2.00	
	abandon projet investissement				140 334.60	
	rég	ul Z	AGEFIPH		1	174.80

Les comptes annuels ont été arrêtés le 31 mars 2021 par le Président.

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Benvic SAS produit et commercialise des mélanges en poudre ou en granulés, à base de PVC, pour des domaines d'application aussi variés que le bâtiment, la câblerie, l'emballage, les transports de fluides, l'électrotechnique et l'automobile.

Benvic SAS est détenue, depuis le 27 décembre 2017, à 100% par Benvic Group SAS, qui a acquis l'ensemble des titres de la société Benvic SAS auprès de PVC Compound Holding SARL (Groupe Opengate Capital).

1.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les états financiers de la société BENVIC SAS ont été préparés sur la base de la continuité d'activité. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Sur la période du premier confinement, la société BENVIC SAS a réorganisé l'activité pour préserver la sécurité sanitaire de tous ses collaborateurs et mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver la structure et la trésorerie de la société avec, notamment, le recours limité au chômage partiel et une vigilance particulière portée sur les encaissements clients.

Au cours de l'exercice 2020 Benvic SAS a augmenté ses ressources financières d'une part en bénéficiant d'augmentations de capital pour un montant total de K€ 10 793 et d'autre part par le tirage de lignes de crédit pour un montant total de K€ 41 300. Ces ressources ont permis de financer différentes opérations détaillées ci-dessous.

En septembre 2020, Benvic SAS a augmenté le montant de sa participation dans Benvic SRL (créances rattachées à une participation) pour un montant total de K€ 16 636 afin de financer l'acquisition de Luc & Bel SRL par Benvic SRL.

Par ailleurs, sur l'exercice 2020, l'avance en compte courant octroyée à Benvic SRL par Benvic SAS a augmenté de K€ 5 960 pour atteindre le montant de K€ 14 100 au 31/12/2020, cela a notamment permis de financer les remboursements des dettes suivantes : K€ 5 813 vis à vis de PVC EUROPE GROUP SARL (LU), et de K€ 3 981 liée à l'acquisition de Modenplast Medical SRL.

En date du 21 décembre 2020, Benvic SAS a octroyé un prêt de K€ 1 400 à la société Dugdale Limited, filiale à 100 % de la société Dugdale Compounds Limited, elle-même filiale à 100 % de BENVIC SAS.

2. REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 ainsi que du Règlement ANC n°2014-03 du 15 octobre 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement 2016-07, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

De manière générale, les évaluations sont faites en coûts historiques.

Des tests de dépréciation sont effectués tous les ans à la clôture des comptes sur les actifs lorsqu'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur (perte de marché, baisse de volume, réduction de la durée de vie des produits, rupture technologique, mode d'utilisation des machines, rentabilité inférieure aux prévisions...). Une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté si la valeur actuelle (valeur vénale ou valeur d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (immobilisations générées en interne).

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée estimée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Le mode d'amortissement considéré comme économiquement justifié est le mode linéaire pour toutes les immobilisations de la société (cf. tableau ci-dessous).

Sur le plan fiscal, la société a opté pour le mode d'amortissement dégressif pour les biens susceptibles d'en bénéficier. L'écart entre l'amortissement économique (linéaire) et l'amortissement fiscal est comptabilisé au compte de résultat en élément exceptionnel et au passif du bilan en amortissements dérogatoires (inclus dans les provisions réglementées).

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charges au moment où ils sont encourus.

Durées et modes d'amortissements actuellement pratiqués

Immobilisations incorporelles & corporelles	Amortissements	
	Durée de vie	Mode
Fonds commercial et marque	-	-
Brevets	20 ans	L
Logiciels	1 à 5 ans	L
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	L
Terrains	-	-
Agencements et aménagement de terrains	10 à 30 ans	L
Bâtiments	10 à 30 ans	L
Agencements et aménagements de bâtiments	10 à 30 ans	L
Matériels de production	5 à 20 ans	L
Outillages industriels	5 à 20 ans	L
Matériels de bureau et informatique	3 à 15 ans	L
Matériels de transport	5 ans	L

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée, si nécessaire, de manière à ramener la valeur nette comptable des titres de participation à leur valeur d'usage. Celle-ci est généralement déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives d'évolution. Les perspectives d'évolution sont estimées sur la base de cash-flows projetés actualisés en utilisant des hypothèses de croissance et de rentabilité déterminées par le management.

2.4 STOCKS

Les stocks de matières premières et de consommables sont valorisés à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les encours de fabrication et les produits finis sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré au prix de revient complet de production qui inclut :

- Les matières premières consommées,
- Les charges directes et indirectes de production,
- Les amortissements des biens qui concourent à la production.

Les frais financiers sont exclus de la valeur des stocks.

Dépréciation sur stocks

La dépréciation concerne les stocks de matières premières, d'en-cours et de produits finis qui ne sont plus ou difficilement utilisables.

La société calcule quatre types de dépréciation des stocks :

- Une dépréciation pour défaut de qualité sur les matières premières, les produits semi-finis, les produits finis et les marchandises :
- -Pour les produits Hors Normes à Recycler (HR), une provision à hauteur de 40% de la valeur des produits est constituée,
- -Pour les produits Hors Normes à Vendre (HV), une provision à hauteur de 50% de la valeur des produits est constituée.
 - Une dépréciation pour rotation lente sur les matières premières, les produits semi-finis, les produits finis et les marchandises :
- -Si les produits n'ont pas été mouvementés sur les 6 derniers mois une provision à hauteur de 25% de la valeur des produits est constituée,
- -Si les produits n'ont pas été mouvementés sur les 12 derniers mois une provision à hauteur de 50% de la valeur des produits est constituée,
- -Si les produits n'ont pas été mouvementés sur les 24 derniers mois une provision à hauteur de 100% de la valeur des produits est constituée,
 - Une dépréciation pour rotation lente sur articles génériques et techniques :
- -Sans consommation et entrée sur les 3 derniers exercices, une provision est constituée sur la totalité du stock.
- -Sans consommation sur les 3 derniers exercices, et avec des entrées en stock lors du 1er exercice, une provision est calculée sur la totalité du stock.
- -En cas de consommations sur les 3 derniers exercices, une provision est calculée sur le stock excédent la moyenne de consommation des 3 derniers exercices plus une pièce (sur les articles dont l'unité est "PC").
 - Une dépréciation pour marges négatives

Une dépréciation est calculée lorsque le prix de vente est inférieur au prix de revient de l'article.

2.5 CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, et notamment pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

2.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.7 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE ET ASSIMILES

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite et retraite chapeau article 39 (plan fermé au 01/01/1993) ne sont pas comptabilisés au bilan.

L'évaluation est faite chaque année à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Les hypothèses actuarielles communes à ces deux régimes sont les suivantes pour 2020 :

Taux d'actualisation: 0,75 %

Taux d'inflation: 2 %

Taux de croissance des salaires : 3 %

Taux de revalorisation des rentes (régime art.39): 1,75 %

Taux de charges sociales : 50 %

Age de départ à la retraite : Age taux plein Sécurité Sociale

Taux de rotation du personnel est de 0 à 2,3 % selon l'âge du salarié;

2.8 PROVISION POUR HAUSSE DE PRIX

La provision est calculée selon les règles fiscales en vigueur.

3. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (TABLEAUX N°2054 ET N°2055)

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, logiciels et fonds commercial pour une valeur brute de K€ 1 700 au 31 décembre 2020 contre K€ 1 331 au 31 décembre 2019. La valeur nette de ces immobilisations incorporelles s'élève à K€ 427 au 31 décembre 2020 contre K€ 140 au 31 décembre 2019.

La dotation aux amortissements s'est élevée à K€ 82 sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2020, la société a confirmé les dépréciations exceptionnelles sur les actifs incorporels (fonds de commerce apporté par Solvay en 1998 concernant l'activité flacon alimentaire), comptabilisées pour un montant de K€ 877 consécutifs aux tests de dépréciations effectués en 2013.

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (TABLEAUX N°2054 ET N°2055)

La valeur brute des immobilisations corporelles au 31 décembre 2020 est de K€ 49 964 contre K€ 49 238 au 31 décembre 2019. La valeur nette des immobilisations corporelles au 31 décembre 2020 s'élève à K€ 10 886 contre K€ 11 689 au 31 décembre 2019.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont élevées à $K \in 807$ et la dotation aux amortissements à $K \in 1611$.

Les sorties d'immobilisations se sont élevées à K€ 81 en valeur brute. Les amortissements afférents aux éléments corporels sortis de l'actif s'élèvent à K€ 81.

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES (TABLEAUX N°2054 ET N°2055)

Titres de participation

Au 31 décembre 2020 suite aux acquisitions effectuées au cours des derniers exercices, Benvic SAS détient les titres de participations suivants :

			ALFA PVC Sp.	Dugdale		Benvic SRL	Benvic
	Benvic SRL	Benvic IBE SL	Z.ο.ο.	(conso.)	Frenlast SAS	(BE)	Europe GER
			2.0.0.	(conso.)		(DL)	GmbH
Capital	654 344 €	9 847 800 €	368 380 €	354 007 €	10 000 €	18 600 €	25 000 €
Réserves	29 093 928 €	7 296 922 €	2 155 336 €	1 566 117 €	216 478 €	1 860 €	2 500 €
Report à nouveau	0€	0€	0 €	0€	92 828 €	103 664 €	56 157 €
Quote-part du Capital détenu	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Valeur comptable Brute	1 503 442 €	8 768 893 €	3 405 598 €	14 825 179 €	1 190 515 €	1 €	1 €
Valeur comptable Nette	1 503 442 €	8 768 893 €	3 405 598 €	14 825 179 €	1 190 515 €	1 €	1 €
Prêts - avances	41 106 261 €	5 450 000 €	3 250 000 €	8 000 000 €	760 000 €	0 €	0€
Cautions et avals donnés	0€	0€	0€	0€	0€	0 €	0€
Chiffre d'affaires	40 699 572 €	44 232 112 €	10 157 818 €	34 374 299 €	1 453 075 €	420 687 €	230 943 €
Résultat courant avant impôts	1 788 300 €	1 723 386 €	-213 066 €	533 770 €	-38 620 €	29 350 €	16 112 €
Résultat net comptable	1 871 995 €	1 299 459 €	-390 992 €	427 016 €	34 804 €	15 424 €	10 816 €
Effectif	53	85	40	127	6	2	1
Dividendes encaissés	0€	0€	0€	0€	0€	0 €	0 €

Prêts

Il s'agit, d'une part, des prêts consentis aux filiales pour un montant de K€ 16 550 et, d'autre part, de prêts accordés à des organismes tiers pour un montant de K€ 127.

Autres immobilisations financières

Ce sont les dépôts et cautionnements qui figurent pour la valeur versée aux tiers concernés, soit K€ 3.

3.4 STOCKS

Au 31 décembre 2020, les valeurs de stocks se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2020			31/12/2019		
K€	Brut	Dé pré ciation	Net	Brut	Dé pré ciation	Net
Matières premières, approvisionnements	3 980	689	3 291	3 906	636	3 270
Produits intermédiaires et finis	4 422	409	4 013	4 167	280	3 887
Marchandises	191	0	191	106	0	106
TOTAL	8 593	1 098	7 495	8 179	916	7 263

3.5 CREANCES D'EXPLOITATION (TABLEAU N°2057)

La valeur brute des créances d'exploitations s'élève à K€ 34 850 au 31 décembre 2020 contre K€ 26 465 au 31 décembre 2019.

Elles sont toutes exigibles à moins d'un an.

En K€	31/12/2020
Créances clients et autres créances	15 737
Créances client et autres créances entreprises liées directement (intercos)	19 113
TOTAL	34 850

La dépréciation des créances douteuses s'élève à K€ 200 au 31 décembre 2020 contre K€ 0 au 31 décembre 2019.

Détail des produits à recevoir

K€	31/12/2020
Afférents à des comptes autres créances (notes de crédit fournisseurs)	1 215
Afférents à l'administration fiscale	238
Afférents à des comptes clients et comptes rattachés (factures à établir)	7
TOTAL	1 460

3.6 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Nature de charges en €	31/12/2020
- Ecart de conversion actif	14 187
- Honoraires versés	69 498
TOTAL	83 685

L'ensemble des comptes de régularisation d'actif a une nature d'exploitation.

3.7 CAPITAUX PROPRES

Capital social

Par décision de l'associé unique BENVIC GROUP SAS, le capital social de la société Benvic SAS a été augmenté de K€ 10 793 par l'émission de 719 500 actions à 15 € chacune en date du 3 septembre 2020.

Le capital social s'élève donc à K€ 52 635 et il est composé de 3 508 997 actions d'une valeur nominale de 15 € chacune.

Au 31 décembre 2020, la société BENVIC SAS est détenue à 100% par la société BENVIC GROUP SAS dont le siège social est situé 57, Avenue de Tavaux 21800 Chevigny-Saint-Sauveur (France).

Réserves et report à nouveau

Suite à la décision de l'associé unique du 25 mai 2020, le résultat 2019 de K€ 2 978 a été affecté pour K€ 149 en réserves légales, qui se montent désormais à K€ 697, et pour K€ 2 829 au compte report à nouveau, qui se monte à K€ 6 325 après cette affectation.

Suite à la décision de l'associé unique du 21 septembre 2020, $K \in 3$ 200 sont affectés du compte report à nouveau au compte autres réserves. Le compte report à nouveau est ainsi porté à $K \in 3$ 125 et le compte autres réserves est porté à $K \in 3$ 637. Il est aussi décidé de procéder à une distribution exceptionnelle de $K \in 3$ 200 prélevée sur le compte autres réserves dont le solde ressort à $K \in 437$.

Provisions réglementées

K€	Solde 31/12/2019	Dotations 2020	Reprises 2020	Solde 31/12/2020
PHP	220	69	0	289
Amortissements dérogatoires	4 853	866	480	5 238
TOTAL	5 073	935	480	5 527

Variations des Capitaux Propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2019	54 410
Augmentation du Capital Social	10 793
Distribution de réserves	- 3 200
Résultat de l'exercice	1 342
Variation des provisions réglementées	455
Capitaux propres au 31 décembre 2020	63 800

3.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Poste	Provisions (en K€)	Solde	Dotation	Uilisation	Reprise	Solde
Toste	1 TOVISIONS (CH IXC)	31/12/2019	2020	2020	2020	31/12/2020
1	Médaille du travail	413	4	11	56	350
2	Autres risques	9	33	9	0	33
3	Pour risques fiscaux	55	0	0	0	55
4	Pour pertes de change	3	14	0	3	14
	TOTAL	481	51	20	59	452

Provisions pour risques

Les provisions pour risques (tableau 2056) se montent à K€ 14 et correspondent au poste 4 du tableau cidessus.

Provisions pour charges

Les provisions pour charges se montent à $K \in 438$ et correspondent notamment aux engagements pour médailles du travail pour $K \in 350$ (poste 1 du tableau ci-dessus), ainsi que des postes 2 et 3 du tableau ci-dessus pour un total de $K \in 88$.

3.9 DETTES (TABLEAU N°2057)

Les dettes s'élèvent à K€ 62 145 au 31 décembre 2020 contre K€ 50 757 au 31 décembre 2019.

Dettes financières

Les dettes financières, qui s'élèvent à K€ 41 305, se décomposent de la manière suivante :

- K€ 41 302 en dettes financières vis-à-vis d'établissements financiers dont K€ 2 755 à moins d'un an, K€ 11 013 à plus d'un an et cinq ans au plus et K€ 27 534 à plus de cinq ans.
- K€ 3 de dépôt reçu d'un tiers à plus de cinq ans.

Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation, composées des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales ainsi que des autres dettes, représentent K€ 20 430 au 31 décembre 2020 contre K€ 21 089 au 31 décembre 2019.

En K€	31/12/2020	Echéance	
		- 1 an	+ 1 an
Dettes fournisseurs, sociales et fiscales	19 642	19 642	
Dettes fournisseurs liés directement (interco)	788	788	

Produits constatés d'avance

Le retraitement du chiffre d'affaires lié aux Incoterms (transfert de propriété) amène à enregistrer des produits constatés d'avance pour K€ 410.

Détail des charges à payer

K€	31/12/2020
Afférents à des comptes de dettes financières	2
Afférents à des comptes fournisseurs	1 256
Afférents à des comptes de dettes fiscales et sociales	1 315
Afférents à des comptes autres dettes (notes de crédit clients)	1 658
TOTAL	4 230

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de K€ 81 678 se ventile de la façon suivante :

ventes en France : K€ 41 448
ventes à l'étranger : K€ 40 230

Transferts de charges

K€	31/12/2020
Transferts de charges avantages en nature	31
Récupération de charges relatives au personnel	0
Récupération de frais à charges des compagnies	47
d'assurance	,
TOTAL	78

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge au cours de l'exercice auquel ils se rattachent. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de recherche et développement enregistrés en charge se sont élevés à K€ 1 664.

4.2 PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à K€ 1 088 correspondant essentiellement à :

- K€ 2 d'escomptes reçus des fournisseurs,
- K€ 3 de reprises sur provisions pour pertes de change
- K€ 3 de différences positives de change,
- K€ 1 080 d'intérêts.

Charges financières

Les charges financières s'élèvent à K€ 1 857 et se répartissent de la façon suivante :

- K€ 386 d'escomptes accordés aux clients,
- K€ 38 de différences négatives de change,
- K€ 14 de dotations sur provisions pour pertes de change
- K€ 1 380 d'intérêts sur emprunts,
- K€ 39 d'intérêts de caution bancaire

4.3 OPERATIONS EXCEPTIONNELLES

Produits exceptionnels

Les $K \in 481$ de produits exceptionnels sont des reprises sur amortissements dérogatoires ($K \in 480$), de provisions pour hausses de prix ($K \in 0$), et de produits de cessions de biens immobilisés ($K \in 1$).

Charges exceptionnelles

Les K€ 935 comprennent essentiellement :

- K€ 866 de dotations aux amortissements dérogatoires
- K€ 69 de dotations aux provisions pour hausses de prix,
- K€ 0 de valeur nette comptable d'éléments d'actifs cédés.

4.4 IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les sociétés en 2020 se monte à K€ 242 dont l'origine se répartit de la façon suivante :

K€	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 019	394
Résultat exceptionnel (et participation)	-434	-151
Résultat comptable	1 584	242

4.5 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Les éléments liés à des dispositions fiscales particulières entraînant un décalage d'imposition (Voir § 3.7 provisions réglementées) conduisent à un allègement fiscal futur de K€ 1 548 ou K€ 1 382 calculé au taux de 28 % ou de 25 %.

Il n'y a pas de déficit reportable au 31/12/2020.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Voir § 3.3. Immobilisations financières

5.2 EFFECTIFS MOYENS PAR CATEGORIE

Catégories	Personnel salarié
Cadres	19
Agents de maîtrise	28
Employés	2
Ouvriers	57
Apprentis	1
TOTAL	107

Le recours à la main d'œuvre intérimaire et au prêt de personnel s'élève à K€ 1 190.

5.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements de retraites et avantages similaires

Au 31 décembre 2020, les plans à prestations définies se présentent comme suit :

en K€		Au 31/12/2020		A	Au 31/12/2019	
	Retraite chapeau	Indeminités départ à	Total	Retraite chapeau	Indeminités départ	Total
	article 39	la retraite	Total	article 39	à la retraite	Total
Obligations à prestations définies	1 891	1 540	3 431	1 976	1 846	3 822
Valeur des actifs	4	207	211	16	190	206
Déficit de financement	1 887	1 333	3 220	1 960	1 656	3 616

Couverture de change

En septembre 2020, Benvic SAS a mis en place des couvertures à terme pour se prémunir du risque de change :

- -KGBP 1 640 à échéance au 15/04/2021 (solde d'une couverture initiale de KGBP 3 000),
- -KGBP 3 000 à échéance au 15/07/2021,
- -KGBP 3 000 à échéance au 15/10/2021,

Le solde de cette couverture au 31/12/2020 est de KGBP 7 640 avec une perte différée de K€ 16.

Crédit-bail

Néant

Nantissement

Dans le cadre des financements mis en place le 30/09/2020, Benvic SAS a consenti le nantissement de ses comptes bancaires et des participations suivantes : BENVIC SRL (IT), BENVIC IBE SL (ES) et DUGDALE COMPOUNDS LTD (GB) au profit des prêteurs.

Garantie reçue

Suite à la mise en place de la nouvelle structure de financement de Benvic SAS, Benvic Group SAS, associé unique, s'est porté caution de Benvic SAS auprès des prêteurs pour un montant principal de K€ 96 300.

Dans le cadre d'un contrat d'énergie, Benvic SAS bénéficie d'une garantie bancaire de K€ 159 au 31 décembre 2020 dans le cadre de l'utilisation des installations liées au dit contrat.

5.5 ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Suite à l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2014 Benvic SAS n'a pas besoin de provisionner un quelconque passif environnemental.

5.7 PARTIES LIEES

La société n'a conclu avec les parties liées aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché et visée aux règlements ANC n° 2010-02 et 2010-03.

K€	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations financières :		
- avances et acomptes sur immobilisations		
- participations	54 150	37 545
-prêts	16 551	20 400
Créances :		
- créances clients et comptes rattachés	880	937
- autres créances	18 233	11 658
Dettes:		
- emprunts et dettes financières divers	0	24
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	788	3 184
Charges et Produits financiers :		
- produits financiers	1 080	739
- charges financières	11	25

5.8 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes enregistrés au titre du contrôle légal des comptes 2020 s'élèvent à K€ 48 (hors débours).

5.9 ELEMENTS POST-CLÔTURE

Benvic SAS, comme l'ensemble de ses concurrents, a dû faire face depuis le début de l'année à une situation exceptionnelle de rareté et de forte hausse des prix de ses principales matières premières chimiques. BENVIC SAS a évité des indisponibilités majeures de matières premières du fait de ses relations historiques avec ses fournisseurs et de son poids sur le marché. Elle est parvenue sur les premiers mois de l'année à répercuter l'essentiel de ces hausses à ses clients.

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces évènements, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces évènements.

Les conséquences de l'évènement Covid-19 sur l'exercice comptable 2020 ont été rappelées dans le paragraphe 1.2 de ces annexes. Compte tenu de ce contexte incertain, il est possible que des effets négatifs, à court ou à moyen terme, affectent notre activité et notre trésorerie sur la suite de l'exercice 2021.

6.0 COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de la Benvic SAS sont consolidés au 31 décembre 2020 selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de Benvic Group SAS – 57 Avenue de Tavaux, 21800 Chevigny-Saint-Sauveur (n° SIRET 83387903400027).

Justification de l'exemption d'obligation d'établissement des comptes consolidés :

La société bénéficie de l'exemption d'obligation d'établissement de comptes consolidés car les trois conditions cumulatives ci-après sont remplies :

- 1. En application de l'article L.233-17, 1° du code de commerce, l'associé unique de la société ne s'est pas opposé à cette exemption ;
- 2. En application de l'article R.233-15, 1° du code de commerce, les comptes consolidés de l'ensemble plus grand dans lesquels la société contrôlée est incluse, sont établis en conformité avec les articles L.233-16 à L.233-28;
- 3. En application des articles R.233-15, 2° et 3° du code de commerce, les comptes de l'ensemble plus grand sont certifiés par un professionnel indépendant chargé du contrôle des comptes et publiés et mis à la disposition des actionnaires ou des associés de la société exemptée dans les conditions et dans les délais prévus aux articles R.225-88 et R.225-89.

7.0 IMPOT SUR LES SOCIETES

Benvic SAS est intégrée fiscalement dans un périmètre, dont la tête est Benvic Group SAS, sa société mère. Cette dernière est seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La société Benvic SAS comptabilise néanmoins sa charge d'IS comme si elle était imposée séparément. La rubrique "impôt sur les bénéfices" intègre également les crédits d'impôt qui viennent en déduction de la charge d'IS. Ces derniers sont néanmoins nuls pour l'exercice 2020.

8.0 OPERATIONS ET ENGAGEMENTS ENVERS LES DIRIGEANTS

Ces informations ne sont pas communiquées car cela reviendrait à donner une information individuelle.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

ı		nulaire obligatoire (arti- du Code général des im	pôts)								* 1
	Dés	ignation de l'ei	ntreprise SAS BEN	IVIC		<u> </u>	Valeur brute des		Augmei	ntation	Néant Néant
	CA	DRE A	ІММОВІ	ILISATIO	ons		immobilisations au début de l'exercice	Co	onsécutives à une réévaluation pratiquée u cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
	RP.	Frais d'établisse	ement et de développeme	ent	TOTAL I	CZ	1	D8	2	D9	3
	INCORP	Autres postes	d'immobilisations inc	orporelle	s TOTAL II	KD	1 331 491.26	KE		KF	368 399.84
es)*		Terrains				KG	633 340.81	KH		KI	351 809.16
entim		Sur sol p	ropre Dont Composants I	L9		KJ	3 883 826.18	-		KL	120 087.42
nt des c		Sur sol d	· -	И1		KM		KN		ко	
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		Installation	s générales, agencements	Dont omposants	M2 7	KP	3 941 908.55	1		KR	23 690.69
ter le 1		Installations techn	iques, matériel	Dont N	M3 3	KS	38870167.34	1		KU	820 561.10
s repoi	CORPORELLES	et outillage indust	s générales, agencements,	omposants	J	KV	00010101.01	KW		KX	
(Ne pa	ORE	Installation aménagement saint sur le la constant de la constant sur le consta	ents divers * transport*			KY	2 006.83	1		LA	
	ORP	Matériel de	bureau			LB	351 239.93	-		LD	49 720.00
)	et mobilier Emballages	récupérables et			LE	331 239.93			LG	40 720.00
		urvers				LH	4 555 540 74	LF		LJ	722 236.85
			ons corporelles en cou	urs		LK	1 555 542.74	-		LM	722 230.03
		Avances et a	comptes		mom. r ***	LN	40229022.29	LL		LP	2 088 105.22
		5			TOTAL III	8G	49238032.38	LO 8M		8T	2 000 103.22
	ES		s évaluées par mise er	n équivale	ence	8U	27544572.00			8W	16636250.69
	TÈRI	Autres partic	*				37544573.89				10030230.09
	FINANCIÈRES	Autres titres				1P		1R		18	4 400 400 44
	FD	Prêts et autre	es immobilisations fina	ancières		1T	20 508 998.00	-		1V	1 422 192.44
					TOTAL IV	LQ	58053571.89	1		LS	18058443.13
•		TO	TAL GÉNÉRAL (I -	+ 11 + 111		ØG ninutio	108623095.53	ØН		ØJ Réé	20514948.19 Evaluation légale * ou évaluation
	CA	ADRE B II	MMOBILISATIONS		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
	ORP.	Frais d'établis et de développ		LI IN	-	cø		DØ		D7	·
	Ľ	Autres postes relles	d'immobilisations incorp TOTAL			LV		LW	1 699 891.10	1X	
		Terrains		IP		LX		LY	985 149.97	LZ	
			Sur sol propre	IQ		MA		MB	4 003 913.60	MC	
		Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
			Inst. gales, agencts et an des constructions	13		MG		МН	3 965 599.24	MI	
	LLES	Installations te lage industriels	chniques, matériel et out	til- IT		MJ	81 375.48	MK	39609352.96	ML	
	CORPORELLES	Autres	Inst. gales., agencts, am nagements divers	né- IU		MM		MN		MO	
	COR	immobilisations	Matériel de transport	IV		MP		MQ	2 006.83	MR	
			Matériel de bureau et informatique, mobilio			MS		МТ	400 959.93	MU	
		corporelles	Emballages récupérable divers *			MV		MW		MX	
		Immobilisation	ns corporelles en cours	MY	1 280 697.30	MZ		NA	997 082.29	NB	
		Avances et a	comptes	NC		ND		NE		NF	
			TOTAL III		1 280 697.30	1 1	81 375.48	NH	49964064.82	NI	
		Participation	s évaluées par valence	IZ		ØU		M7		øw	
	RES	Autres partic		IØ		øx	30 934.40	ØΥ	54149890.18	ØΖ	
	FINANCIÈRES	Autres titres	immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	FINA	Prêts et autres	immobilisations financiè			2E	5 250 000.00	-	16681190.44	2G	
dn	1		TOTAL IV	13		NJ	5 280 934.40		70831080.62	2G 2H	
egid Group	T	TAL CÉNÉI	RAL (I + II + III + IV		1 280 697.30		5 362 309.88		122495036.54		
.gg.	10	JIAL GENE	ль (ı + II + III + IV	14	. 200 007.00	,,1 1	0 002 000.00	Jυ	122-10000.04	57111	



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

I	Désignation d	le l'en	treprise <u>SAS</u>	BENV	VIC														1	Néant *
С	ADRE A			SIT	UATIO	NS ET I	MOL	-			(ERCICE DES		_		S TI	ECHNIC	UES	;		
	IMMOBILI	SATIO	NS AMORTISSAB	LES	Mo			nortissements l'exercice	A		entations : dotation de l'exercice	ons		ninutions : am érents aux élé de l'actif et	men	ts sortis				mortissements l'exercice
	rais d'établis t de développ			TAI	L I CY				EL				EM				EN			
	utres immob	ilisati	ons TO	TAL	II PE		1	191 239.26	PF		81 560	.84	PG				PH		1	1 272 800.10
Т	errains				PI			108 572.23	PJ		37 198	.16	PK				PL			145 770.39
		Sur	sol propre		PM		2	002 917.18	PN		167 519	.42	PO				PQ		2	2 170 436.60
Co	onstructions	Sur	sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
		Inst. g	générales, agencem agements des const	ents,	ns PV		3	053 142.55	PW		92 332	.69	PX				PY		3	3 145 475.24
	stallations te utillage indus	chniq	ues, matériel et	ractio	PZ		32	2111110.34	QA		1 272 241	.10	QB		81	375.48	QC		3	33301975.96
	Autres	Inst. 9	générales., agencem agements divers	nents,	QD				QE				QF				QG			
im	mobilisations		riel de transport		QH			2 006.83	QI				QJ				QK			2 006.83
	corporelles		riel de bureau et matique, mobilier	•	QL			270 831.93	OM		41 280	.00	ON				00			312 111.93
			allages récupérab		QP				QR				QS				QT			
		or ar	ТОТ	AL I	III QU		37	7548581.06	QV		1 610 571	.37	QW		81	375.48	QX		3	39077776.95
	TOT	AL (GÉNÉRAL (I + I	I + I			38	3739820.32	ØΡ		1 692 132	.21	ø0		81	375.48	øR -			40350577.05
۲	CADRE B		VENTII AT	TION	DES M	MOUVE	//EN	ITS AFFECT	TAN	T I /	A PROVISION F	POI	ID A	MODTISSE	ME	NTS DÉ	POG	ATOL	DE	
Ľ	JADRE B		VENUEA					110 Al 1 E0		 _ /	- TROVIOIOITI					110 DL		, A 1 0 1		
In	nmobilisation	s	Colonne 1	I	Colonn			Colonne 3			Colonne 4			PRISES lonne 5		Colonn	9.6	M		rement net des ortissements
a	mortissables	Dif	férentiel de durée et autres	l M	Iode dég		Am	nortissement fi exceptionnel	scal	Diff	férentiel de durée et autres	N		dégressif	Am	ortisseme exceptio	ent fis	cal à	la fi	n de l'exercice
Fra	is établissements TOTAL	₁ М9		N1			N2			N3		N4			N5	•		N6		
	tres immob. incor		6.00	N8			P6			P7	17 849.00	P8			P9			Q1		(17 843.00)
T	`errains	Q2	8 687.00	Q3			Q4			Q5	86.00	Q6			Q7			Q8		8 601.00
suc	Sur sol propre	Q9	39 333.00	R1			R2			R3	55 303.00	R4			R5			R6		(15 970.00)
Constructions	Sur sol d'autrui	R7		R8			R9			S1		S2			S3			S4		·
Cons	Ins. gales, agen et am. des cons	S5		S6	4	875.00	S7			S8		S9		3 368.00	T1			T2		1 507.00
	nst. techniques nat. et outillage			T4	338	542.00	T5			T6	267.00	T7		394 294.00	T8			T9		(56 019.00)
	Inst. gales, ager am. divers			U2			U3			U4		U5			U6			U7		<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	U8		U9			V1			V2		V3			V4			V5		
nobilisati	Mat. bureau et	v6	1.00	V7	6	798.00	V8			V9		w ₁		3 048.00	W2			W3	,	3 751.00
utres imi	Emballages récup. et diver	WA		W5			W6			W7		W8			W9			X1		
V	TOTAL III		48 021.00	Х3	350	215.00	X4			X5	55 656.00	X6		400 710.00	X7			X8		(58 130.00)
Fra titr	uis d'acquisition des de participation TOTAL IV	le n NL	467 349.00							NM	6 187.40							NO		461 161.60
7	Total général	NP	515 376.00	NQ	350	215.00	NR			NS	79 692.40	NT		400 710.00	NU			NV	+	385 188.60
Tota	I+II+ĪII+IV) al général non vent	ilé NW		591		Total gé	néral	non ventilé	N	\vdash		_	 2.40	Total	énéra	non ventile	<u> </u>	NZ		385 188.60
-	NP+NQ+NR)				.00	(N	S+NT	C+NU)	1			02			(NW-	-NY)		1		
	MOUVE	LES	TS DE L'EXER CHARGES RÉ EURS EXERCIO	PAR		Mor		net au début 'exercice	:		Augmentations			Dotations de aux amortis						net à la fin xercice
	Frais d'émiss	ion d	emprunt à étaler										Z9				Z8			
	Primes de rei	nbour	sement des obliga	ations	S								SP				SR			

Cegid Group

2020



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Do	ésignation de l'er	ntreprise <u>SAS BEN</u> V	/IC							Néant *
	Nature des	provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant a de l'exercice
	Provisions pour	reconstitution des ers et pétroliers *	3T		TA		ТВ		TC	
ıtées	Provisions pour (art. 237 bis A-	investissement II) *	3U		TD		TE		TF	
lemer		hausse des prix (1) *	3V	219 956.00	TG	69 391.00	ТН		TI	289 347.00
s rég	Amortissements	dérogatoires	3X	4 852 725.41	TM	865 591.00	TN	480 402.40	TO	5 237 914.01
Provisions réglementées	Dont majoration de 30 %	ns exceptionnelles	D3		D4		D5		D6	
Pro	Provisions pour (art. 39 quinqui	prêts d'installation es H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
		ns réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
		TOTAL I	3Z	5 072 681.41	TS	934 982.00	TT	480 402.40	TU	5 527 261.01
	Provisions pour	litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E		4F		4G		4H	
ses	Provisions pour terme	pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M	
char		amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
ies et	Provisions pour	pertes de change	4T	3 107.59	4U	14 186.93	4V	3 107.59	4W	14 186.93
risqu	Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X		4Y		4Z		5A	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour	impôts (1)	5B	55 455.00	5C		5D		5E	55 455.00
isions	Provisions pour immobilisations	renouvellement des	5F		5H		5J		5K	
Prov	Provisions pour et grandes révisi		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour fiscales sur cong	charges sociales et és à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provision charges (1)	s pour risques et	5V	422 394.00	5W	36 528.50	5X	76 293.00	5Y	382 629.50
		TOTAL II	5Z	480 956.59	TV	50 715.43	TW	79 400.59	TX	452 271.43
		- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
l u		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
ciatio	sur immobilisations	 titres mis en équivalence 	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
lépré	minoomsacions	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
oonr (- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en	cours	6N	916 219.51	6P	236 762.36	6R	54 331.57	6S	1 098 650.30
rovis	Sur comptes cli		6T	305.00	6U	199 838.00	6V		6W	200 143.00
	Autres provision dépréciation (1)	ns pour *	6X		6Y		6Z		7A	
		TOTAL III	7B	916 524.51	TY	436 600.36	TZ	54 331.57	UA	1 298 793.30
	TOTAL G	BÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 470 162.51	UB	1 422 297.79	UC	614 134.56	UD	7 278 325.74
			_	d'exploitation	UE	473 128.86	UF	130 624.57		
		Dont dotations / et reprises	_	financières	UG	14 186.93	UH	3 107.59		
			_	exceptionnelles	UJ	934 982.00	UK	480 402.40		
Tit	res mis en équival	ence : montant de la dép	réciat	ion à la clôture de l'exercic	e calc	culé selon les règles prévues	à l'a	rticle 39–1–5 ^e du C.G.I	10	
(1)	à détailler sur feu	illet séparé selon l'année	de co	onstitution de la provision o	u selo	on l'objet de la provision.				

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $n^\circ~2032$

ETAT ANNEXE à: 7-PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

 $N^{\circ}_{1/1}$ 2056

Désignation

SAS BENVIC 344713839 IS1

31/12/2020

Provisions pour hausse des prix Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
PHP 2017	157 823.00			157 823.00
PHP 2019	62 133.00			62 133.00
PHP 2020		69 391.00		69 391.00
				+
				+

ETAT ANNEXE à: 7-PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

 $N^{\circ}_{1/1}$ 2056

Désignation

SAS BENVIC 344713839 IS1

31/12/2020

Provisions pour impôts Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
redressement fiscal	55 455.00	_		55 455.00
				1
				-
				-

ETAT ANNEXE à: 7-PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

Désignation

SAS BENVIC 344713839 IS1

31/12/2020

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
provision jubilaire	413 471.00	3 947.00	67 370.00	350 048.0
provision risque client	8 923.00		8 923.00	
provision risque contentieux personnel		32 581.50		32 581.50
•				
				·



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	lu Code général		Désignation de l'entrepri	ise : <u>SA</u>	S B	ENVI	С					Néant *
CA	DRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Mor	ntant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an
SÉ	Créances	rattach	ées à des participations			UL		24456260.69	UM	2	UN	³ 24456260.69
'ACT	Prêts (1)					UP		16677890.44	 	1 244.44	US	16 676 646.00
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Autres in	nmobili	sations financières			UT		3 300.00	1 -		UW	3 300.00
I	Clients d	louteux	ou litigieux			VA			-		•	
-	Autres c	réances	clients			UX		12836658.52		12836658.52		
_	Créance repre prêtés ou rer		e titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	$\begin{vmatrix} cx \\ z_1 \end{vmatrix}$						
LAN	•		aptes rattachés		/	UY		4 622.89		4 622.89		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Sécurité	sociale o	et autres organismes sociaux			$\begin{bmatrix} uz \\ uz \end{bmatrix}$		36 655.20		36 655.20		
IFCI		Iı	mpôts sur les bénéfices			VM		83 994.00		83 994.00		
ACT	Etat et au	Т	axe sur la valeur ajoutée			VB		2 408 328.12		2 408 328.12		
DE L'	collective publique	_	utres impôts, taxes et versements as	similés		VN						
	F1-		rivers			VP		32 383.00		32 383.00		
	Groupe 6	et associ	és (2)			vc		18 232 960.00		18 232 960.00		
-	Débiteur de pensi	s divers	(dont créances relatives à des opéra	itions		$\left \begin{array}{c} v_{\rm C} \\ v_{\rm R} \end{array} \right $		1 214 851.39		1 214 851.39		
	Charges co					$\begin{vmatrix} v_s \\ v_s \end{vmatrix}$		69 498.37		69 498.37		
				TOTA	UX	VT		76057402.62	VU	34921195.93	vv	41136206.69
		Montant	 Prêts accordés en cours d'exer 	cice		VD		1 420 928.00			<u> </u>	
RENVOIS	(1)	des	– Remboursements obtenus en co	urs d'ex	ercice	┨┈┠		5 250 000.00				
REN	(2) Prêt	s et avar	nces consentis aux associés (personr	nes phys	iques)	VF						
CA	DRE B		ÉTAT DES DETTES			ontant b	orut	A 1 an au	plus	A plus d'1 an et 5 ans a	ı plus	A plus de 5 ans
Emj	prunts obl	igataires	convertibles (1)	7Y				2		3		
Aut	res empru	nts oblig	gataires (1)	7Z								
Eı	mprunts e		à 1 an maximum à l'origine	VG								
	établissen de crédit	nents	à plus d'1 an à l'origine	VH	4	41 30	1 604.50	2 75	54 943.3	1101335	5.36	27 533 305.80
Emj			ancières divers (1) (2)	8A		;	3 200.00					3 200.00
Fou	rnisseurs	et compt	es rattachés	8B		1566	3664.61	156	63664.6	1		
Pers	sonnel et c	comptes	rattachés	8C		1 09	0 063.26	1 09	90 063.20	3		
Séc	urité socia	le et aut	res organismes sociaux	8D		80	1 070.63	80	070.6	3		
É	Etat et	Impôts	sur les bénéfices	8E								
a	utres	Taxe s	ur la valeur ajoutée	vw		96	4 933.08	96	64 933.0	3		
coll	ectivités	Obliga	tions cautionnées	vx								
pu	bliques	Autres	impôts, taxes et assimilés	VQ		20	6 765.00	2	26 765.0	o l		
Det	tes sur im	mobilisa	tions et comptes rattachés	8J		22	5 304.27	22	25 304.2	7		
Gro	upe et ass	ociés (2))	VI								
Auti opéi	res dettes rations de	(dont de	ttes relatives à des de titres)	8K		1 658	8 199.02	1 65	58 199.0	2		
			e titres empruntés	Z2								
	duits cons			8L		409	9 930.49	40	930.4	Э		
			TOTAUX	VY		6214	4734.86	VZ 23 59	94 873.70	1101335	5.36	27 536 505.80
RENVOIS	(1) En	nprunts	souscrits en cours d'exercice	VJ		51 30	000.00			prunts et dettes contrac- personnes physiques	VL	
15		nnrunts	remboursés en cours d'exercice	VK		3942	2496.22			ant cette rubrique sont don	nánc dono	o la natioa nº 2022

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



31/12/2020

Désignation de l'entreprise SAS BENVIC 57 avenue

avenue de Tavaux

21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR 344713839 IS1

Produits à recevoir	Montant
Intérêts courus	1 244.4
Factures à établir	6 735.54
Notes de crédit à recevoir	1 723 569.33
	lundi 15 mars 2021 à 16h47

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY



31/12/2020

undi 15 mars 2021 à 16h47

Désignation de l'entreprise SAS BENVIC

57 avenue de Tavaux

21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR 344713839 IS1

Charges à payer Montant Intérêts courus emprunts bancaires 1 604.50 Notes de crédit à émettre 1 634 775.74 Congés payés 422 435.04 Compte Epargne Temps 68 037.85 Intéressement 156 871.00 Provision prime exceptionnelle 108 000.00 Bonus variable 122 336.00 Charges fiscales & sociales s/CP 194 581.00 Contribution AGEFIPH 8 425.20 C3S 100 530.00 Charges fiscales & sociales s/CET 32 869.82 Effort construction 20 207.00 Participation à la formation 11 877.77 Charges fiscales & sociales s/bonus variable 61 167.00 TVS 8 012.00 CVAE - excédent (32 383.00) Factures à recevoir 1 255 623.39

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE



31/12/2020

Désignation de l'entreprise SAS BENVIC 57 avenue

avenue de Tavaux

21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR 344713839 IS1

	Da	ate	Montants						
Charges constatées d'avance, libellé		iode	Exploitation	Financier	Exceptionne				
restations fournisseurs 2021		31122020	69 498.37						
			+						
			+						
		1							

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE



31/12/2020

Désignation de l'entreprise SAS BENVIC 57 avenue

avenue de Tavaux

21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR 344713839 IS1

Produits constatés d'avance, libellé	Date		Montants		
	Période		Exploitation	Financier	Exceptionne
		31122020	409 930.49	1 IIIdiloidi	Exooptionine
CII CIAIDIC	31122020	31122020	100 000.10		